



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Généralités:

CLOS FORGE, est une EURL au capital de 30 000 € inscrite au RC de Toulon sous le numéro: 483 168 670. SIRET: 483 168 670 00014 N° de TVA intracommunautaire: TVA/CE FR 05 483 168 670. Siège : 1102 chemin de la Baro Nuecho 83330 LE BEAUSSET Tél. : 33 (0) 4 9429 64 07 Fax. : 33 (0) 4 34 98 62 15 clos.forge@orange.fr <http://www.clos-forge.fr> <http://www.douches-solaires.fr>

Article 1 - Dans le but d'améliorer la qualité, nous nous réservons le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les caractéristiques techniques de nos produits.

Les croquis, photos, textes et illustrations figurant dans notre site Internet ou tout autre support de communication, sont donnés à titre purement informatif et ne sauraient en aucun cas être considérés comme contractuels.

Tous les prix sont indiqués en EUROS TVA incluse au taux en vigueur. Si les taux venaient à être modifiés, à la hausse ou à la baisse, ces changements pourront être répercutés sur le prix des articles. Les prix sont indiqués en port offert sauf indication contraire sur le site. Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en Euros. Le règlement s'effectue par carte bancaire, par virement, par chèque bancaire libellé en euros émanant d'une banque domiciliée en France métropolitaine. Pour d'autres moyens de règlement, nous consulter. L'encaissement du chèque est réalisé dès sa réception.

Par contre, lorsqu'une offre personnalisée a été réalisée, celle-ci reste valable pendant 1 mois à compter de la date du devis. Le coût de livraison si le forfait franco n'est pas atteint est calculé suivant la demande. Le coût de la livraison dépend du type de produit expédié (volume, poids, distance...)

Dans l'hypothèse d'une livraison de produits hors du territoire Français, les taxes douanières et formalités sont à la charge exclusive du Client, sauf indication contraire. Le Client s'engage alors à vérifier les possibilités d'importation des produits commandés au regard du territoire du pays de livraison.

Article 2 - Acceptation des commandes - Toute commande : douches, clôture, accessoires ou pièces détachées n'est enregistrée que si elle nous est transmise par courrier avec le règlement convenu ou directement par les commandes sur notre site Internet avec paiement sécurisé par carte bancaire. Si le matériel commandé ne peut être livré par suite de changement de modèle ou d'arrêt de fabrication chez notre fournisseur, ou toute autre raison, le client aura le choix d'accepter en échange un autre matériel que nous lui proposerons. Cette modification pouvant s'accompagner de majoration ou minorations si les caractéristiques ne sont pas identiques. Dans le cas où le client n'accepte pas l'échange, il sera remboursé intégralement et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts.

Article 3 - Port. Livraisons. Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif et ne sauraient nous engager. Nous n'acceptons aucune pénalité de retard. Nos marchandises font l'objet de toutes précautions à l'emballage et voyagent aux risques et périls du destinataire même lorsqu'elles sont envoyées franco. L'acheteur s'engage à ne donner décharge au transporteur qu'après s'être assuré que les marchandises sont complètes et en parfait état. En cas de dommages, d'avaries ou de manquants constatés à la réception des marchandises par l'acheteur, celui-ci conformément à la loi, notamment aux dispositions des articles 105 et suivants du code de commerce, notifie ses réserves au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de trois jours suivant la réception de la marchandise en adressant à l'expéditeur une copie de cette notification. En cas d'impossibilité de retourner le produit dans son état d'origine, le consommateur devra obligatoirement l'indiquer sur le bon de livraison et contacter dans les plus brefs délais la société CLOS FORGE. Le consommateur ne doit pas réceptionner un produit en l'absence de remise du bon de livraison. Dans ce cas, il

doit contacter immédiatement la société CLOS FORGE. En cas d'absence du consommateur le jour de la livraison prévue, le consommateur prendra à sa charge le supplément de port.

IMPORTANT: Certaines de nos marchandises, comme les palettes de clôtures ou de douches...etc. sont très lourdes et de grandes dimensions, le client devra prévoir les moyens matériels ou humains nécessaires pour décharger ces marchandises du camion de livraison. Ces gros éléments voyagent par défaut dans des semi-remorques, il est indispensable que ce type de camion puisse accéder à la zone de déchargement prévue.

Article 4 - Réserve de propriété - Conformément aux dispositions légales, le transfert de propriété des marchandises livrées n'intervient qu'au jour du paiement intégral du prix des dites marchandises. Toutefois, les risques sont transférés au client, dès que les marchandises sont mises à sa disposition, à celle d'un de ses mandataires ou à celle du transporteur.

Article 5 - Retour de matériel - Le client dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour. Ce délai court à compter de la date de réception des marchandises. Lorsque le délai de sept jour expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Dans tous les cas, la marchandise doit être en parfait état et dans son emballage d'origine, de plus ce retour de matériel doit :

- Etre accompagné d'un document, rappelant notre numéro de facture ou de bon de livraison.
- Etre fait en port payé. Toutefois conformément à la directive européenne du 20 mai 1997, cette clause de rétractation ne s'applique pas dans le cas de vente de biens "confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés". C'est pourquoi, les commandes spéciales (fabrications sur mesures) ne pourront faire l'objet d'une annulation, d'un retour ou d'un échange. Tout matériel utilisé par le client ne sera ni repris, ni échangé. Le coût du transport du matériel retourné sera à la charge du client. Le remboursement s'effectuera, sauf précision contraire du consommateur, par crédit sur le compte bancaire du consommateur ou par chèque bancaire, dans un délai de 30 jours. Les produits proposés par CLOS FORGE sont présentés sur les sites en Langue Française. Tout ressortissant de la Communauté Européenne et des pays respectant la directive 95/46/CE ne peut faire valoir sa méconnaissance linguistique comme clause d'annulation du contrat.

Article 6 – Garanties -Généralités valables pour tous nos accessoires : La Garantie n'est effective qu'après règlement intégral des sommes dues. La date de livraison ou de mise à disposition donne le départ de la Garantie. Nous ne pouvons en aucun cas endosser la responsabilité des travaux d'installation. De même sont également exclus de la garantie les dégâts occasionnés par des causes externes au bassin ou aux accessoires : surtension, inondation, débordement, cyclone, orage, incendie... La garantie consiste au remplacement de la pièce concernée ou à la remise en état par nous même des vices de fabrications reconnus défectueux. En aucun cas des frais supplémentaires tels que main - d'œuvre pour la dépose, transport ou autres dommages et intérêts ne pourront être pris en compte par le vendeur. La garantie cesse si nos matériels ont été modifiés. Les retours de matériels défectueux sont soumis à la même procédure référencée au chapitre "retour de matériel ". En général, nos matériels sont garantis UN AN.

Article 7 - Conditions résolutoires et clauses pénales. En cas de non respect par le client de ses obligations, notamment en matière de paiement, nous nous réservons la faculté de résoudre la vente de plein droit sans mise en demeure préalable. En ce cas le client nous serait redevable d'un dédommagement fixé forfaitairement à 40 % du prix HT de la marchandise (article 1152 du code civil) Dans le cas ou sans résoudre le contrat, nous demanderions à notre client l'exécution de ses obligations par voie contentieuse il nous sera dû un dédommagement forfaitaire égal 30 % du prix HT de la marchandise.

En outre, s'il s'agit d'un retard de paiement, le taux de pénalité est fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal. (2.13 % en 2012)

Pour les clients professionnels il sera réclamé une pénalité forfaitaire de 40 Euros au titre d'une indemnité pour frais de recouvrement. (Loi du 22 mars 2012).

Article 8 - Droit applicable

Le présent contrat est soumis à la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. La langue du contrat est le français.